

La terre en question est contiguë à la ferme de la prison et se trouve de l'autre côté de la route, juste en face de la ferme expérimentale. Ce terrain fait partie de ce que l'on désigne sous le nom de la prairie du Pacifique-Canadien et est universellement reconnu comme la pièce par excellence des terres irriguées du district.

Il y a quelques jours, me trouvant à Calgary, j'ai pu avoir un entretien avec M. S. J. Porter, du service des ressources naturelles du Pacifique-Canadien. M. Porter était autrefois à la tête du même service à Lethbridge et il est au courant des détails qui précèdent dans cette lettre-ci. Je l'ai invité à conseiller à la compagnie de diminuer le prix de ce terrain à \$125 l'acre, mais il me répondit qu'il ne pouvait se rendre à ma demande, car il était convaincu que le terrain valait plus de \$150 l'acre, que le Pacifique-Canadien pouvait, à n'en pas douter, le vendre à un prix qui se rapprocherait de \$200 l'acre, et à en juger par la teneur de sa conversation, j'en ai conclu que la compagnie ne s'était guère préoccupée de le vendre vu qu'elle savait que le Gouvernement voulait en faire l'acquisition.

Je crois savoir que M. Buchanan a discuté l'affaire avec le ministre et je vous saurais gré de le voir en notre faveur.

La ferme, telle qu'elle est aujourd'hui, n'est pas assez grande pour y conduire les expériences sur la culture de fourrage que M. Fairfield voudrait inaugurer cette année. Avec les nouvelles étendues de terres irriguées dans ce district on compte sur un accroissement soutenu dans l'alimentation des bestiaux, des moutons et des porcs, et c'est surtout à l'intention de cette phase de l'agriculture que l'on a besoin de cette étendue additionnelle de terrain.

Avec mes meilleures amitiés, je suis,

Bien à vous,

E. E. MACKAY,  
Président.

J'espère bien que le ministre trouvera le moyen de faire l'acquisition de ce terrain.

M. EVANS: Je constate une augmentation de \$68,000 dans les prévisions budgétaires du ministère de l'Agriculture. Je me demande si, à ce moment-ci, cette augmentation est motivée. Toute raisonnable que puisse paraître l'explication du ministre, elle n'en est pas moins tout à fait conforme au point de vue ministériel. M'est avis qu'il est temps que quelqu'un expose le point de vue du cultivateur proprement dit. Je voudrais savoir si la situation agricole n'a jamais été aussi mauvaise qu'à l'heure actuelle, même si tous les ans nous ajoutons à nos services d'expérimentation. Non seulement nous faut-il nous adresser à d'autres pays pour obtenir des colons pour nos terres inoccupées de l'Ouest, mais même dans les provinces de l'Est il y a des fermes inexploitées. Il y en a dans l'Ontario à proximité des centres urbains; de fait, je suis à me demander si nous n'aurions pas eu lieu d'avoir un rapport Duncan sur une partie ou un comté quelconque d'Ontario. Je regrette de constater que cette année le ministère fait des retranchements concernant la distribution d'animaux de race pure. Le

travail proprement dit de la ferme ne semble pas s'accroître, mais les frais généraux applicables aux travaux d'expérimentation vont augmentant d'une année à l'autre. Il ne devrait pas en être ainsi, mais d'une façon ou de l'autre le véritable cultivateur ne profite en rien de ces dépenses. J'en suis à croire que le ministre a donné son explication à un point de vue exclusivement ministériel.

M. BARBER: J'aimerais à demander au ministre si une partie de ce crédit est destinée à la ferme expérimentale d'Agassiz. Cette ferme est en fort mauvais état et le besoin d'améliorations s'y fait vivement sentir; c'est une ferme de première importance et qui détient plusieurs records tant pour ses bestiaux que pour ses volailles. Lors de ma dernière visite à cet endroit, la ferme était fort à la gêne et j'aimerais savoir si ce crédit comprend quelque chose à cette fin.

L'hon. M. MOTHERWELL: Non pas dans ce crédit, mais au chapitre des travaux publics se trouve une allocation pour des nouveaux bâtiments et des réparations. Il y a un faible montant pour les réparations et environ \$6,000 pour un édifice d'horticulture et une habitation.

Mlle MACPHAIL: Je voudrais dire un mot à l'appui des observations de l'honorable député de Lethbridge (M. Jelliff). Selon moi, si nous devons consacrer des fonds pour agrandir les fermes expérimentales ou si nous devons faire l'acquisition de terrain pour des fins d'expérimentation, ce devrait être Lethbridge, qui se trouve dans une région très aride. Les cultivateurs de ce district ne sont pas habitués à travailler le sol dans de pareilles conditions, et je suis d'avis qu'ici, dans l'Ontario, il n'y a pas lieu d'ajouter au terrain que nous possédons déjà, vu que nous avons une vaste ferme expérimentale à Ottawa et une autre à Guelph. L'honorable député de Rosetown (M. Evans) a dit la vérité en affirmant que parfois, les producteurs canadiens estiment qu'ils retirent bien peu de bénéfices des deniers dépensés sur le crédit que nous sommes à discuter. Si l'on accédait à la demande de l'honorable député de Lethbridge je crois que l'on rendrait d'excellents services aux producteurs d'Alberta, et en ma qualité de représentante d'une circonscription d'Ontario, j'adjure le Gouvernement de consacrer tous les nouveaux fonds à l'acquisition de terrain où le besoin s'en fait le plus sentir, c'est-à-dire, selon moi, à Lethbridge de préférence à Ottawa.

L'hon. M. MOTHERWELL: Le levain fait déjà son œuvre chez le ministre de l'Agriculture pour ce qui est de la ferme d'Agassiz.